



**1 OMBRAGE SUR MESURE** ■ À condition de respecter la tolérance de 200 kilos au mètre carré, il est tout à fait possible d'agrémenter sa terrasse de quelques arbres, surtout si ces derniers sont contenus dans des pots. **CONCEPTION-RÉALISATION : Fiorellino**

**2 ON DIRAIT LE SUD** ■ Dès lors que l'on obtient l'accord de l'assemblée générale des copropriétaires, presque toutes les folies sont permises... Certainement amateurs de parties endiablées, les propriétaires de cette terrasse ont décidé d'y aménager un terrain de boules!

**3 HAUTEUR RÉGLEMENTAIRE** ■ Vous ne pouvez plus voir en peinture le revêtement de sol de votre balcon? Après avoir consulté l'assemblée générale des copropriétaires, vous pourrez par exemple vous inspirer de cette réalisation composée d'un parterre de caillbotis de bois exotique et de galets de marbre blanc, à condition de veiller à respecter une hauteur de 1,05 mètre au minimum entre votre sol et votre rambarde.

**4 CLAUSTRAS NATUREL** ■ Signée Terrasse concept, cette terrasse aux accents résolument contemporains joue la carte d'une végétation foisonnante afin de protéger ses propriétaires d'éventuels regards indiscrets.

**5 MINÉRALITÉ APAISANTE** ■ Attendant à une loggia entièrement habillée de verre, ce micro-jardin situé au premier étage d'une maison de ville du 20<sup>e</sup> arrondissement de la capitale revendique un esprit à la fois zen et contemporain.



NORD

CAP AU NORD



4